



FICHE TECHNIQUE **Le Manège des 1001 Nuits**

IMPORTANT : il est demandé à l'Organisateur de contacter le régisseur de la compagnie dès que possible pour faire un point sur la technique, les adaptations éventuelles et l'organisation (contact au bas de page 2).

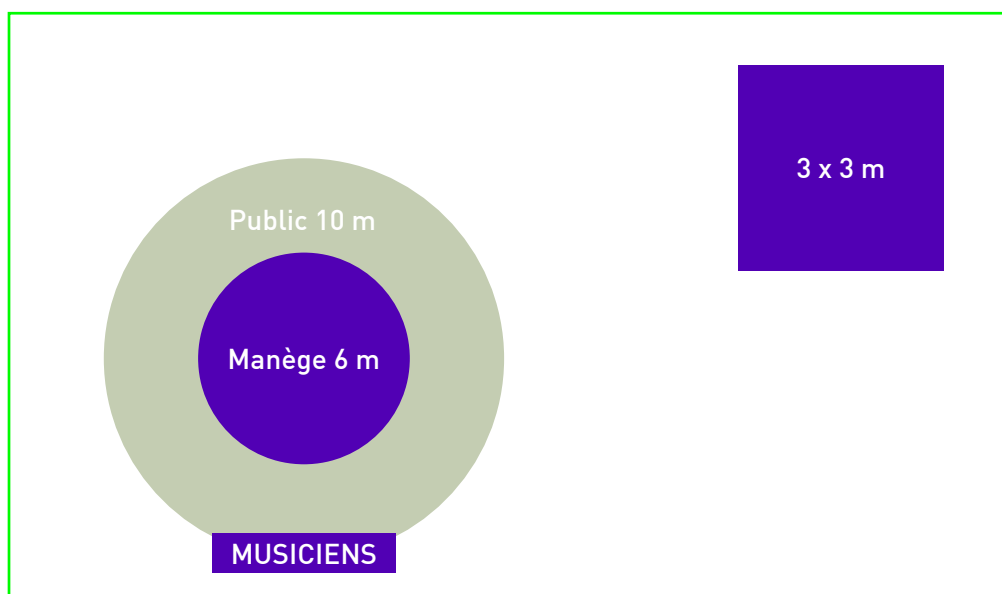
PRéAMBULE

- **Le Manège des 1001 Nuits** accueille **les enfants (dès 18 mois)** pour des tours de manège en musique. À l'intérieur, un petit théâtre de 15 places pour assister au spectacle de conte (**dès 6 ans**) tiré des 1001 Nuits et d'une durée de 15 min.
- À l'issue de chaque représentation, une nouvelle série de tours est proposée.
- **Le Manège est à énergie parentale (à pédales et actionné par les adultes)**. Le concert de musique improvisée et le spectacle de marionnettes (le conte) peuvent être joués hors du manège si besoin.
- **Le spectacle et le manège peuvent être programmés indépendamment.**
- **Le manège doit être impérativement installé sur un terrain plat.**
- **Covid-19** : le dispositif est adapté aux conditions sanitaires exigées (sujets désinfectés entre chaque tour).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **DURÉE** • Le Manège est installé sur un créneau horaire décidé par l'Organisateur et la Compagnie (4h, 1 journée...) • 5 min par tour, 15 min de conte, musique au fil du manège.
- **IMPORTANT** : 10 à 15 min de pause à prévoir toutes les 45 à 50 min de jeu.
- **JAUGE** • **11 personnes** pour le manège et **15 personnes** pour le conte.
- **ÉQUIPE en tournée** • 4 ou 5 personnes (1 comédien + 1 comédienne marionnettiste + 2 musiciens + une chargée de production en fonction de la tournée).

PLAN IMPLANTATION



INSTALLATION et MoNTAGE / DéMONTAGE

- **ESPACE nécessaire : diamètre de 10 m le plus plat possible.**
- **INSTALLATION PUBLIC :** circulaire autour du manège.
- **MONTAGE : 4h / DÉMONTAGE : 3h.**
- **BESOINS COMPAGNIE à FOURNIR par l'Organisateur :**
 - * Un espace ou loge pour se changer et stocker les affaires en toute sécurité.
 - * Des sanitaires à proximité de la loge ou du lieu de jeu, de l'eau et du café pour l'équipe et les personnes mises à disposition par l'Organisateur.
 - * Une équipe de **deux personnes minimum** est demandée à l'organisateur pour le montage et le démontage de la structure, ainsi que pour le chargement et le déchargement. Prévoir également une personne de l'organisation (ou bénévole) pour aider à désinfecter les véhicules entre chaque tour.
 - * Prévoir deux stationnements sécurisés et autorisés pour une camionnette de 20m³ environ et une voiture, dès l'arrivée de l'équipe.
- **BESOIN TECHNIQUE :**
 - * Prévoir **deux arrivées électriques de 16A** : une au centre du manège et une dans l'espace de 3x3m.
 - * **Le manège doit être impérativement installé sur un terrain plat. Prévoir un planché pour les musiciens si l'espace de 3x3m n'est pas abrité.**
 - * Prévoir une pro-tente ou un endroit abrité de 3x3m pour les musiciens.
 - * Prévoir **12 bancs** (ou chaises) tout au tour du manège pour le public.
 - * Prévoir un éclairage suffisant, entourant le manège ainsi qu'un point lumière pour les musiciens en cas de jeu nocturne.



CONTACTS

- Pour la technique & l'organisation : **Alexandre Goulec BERTRAND**
Tel : +33 (0)6 70 75 62 80 | gouleck@yahoo.fr
- Pour la coordination de tournée : **Mathilde BONHOMME, chargée de production**
Tel : +33 (0)7 57 58 53 65 | diffusion@atelier-mobile.fr

67000 STRASBOURG | Licence spectacles : N°2-145540 / N°3-145541